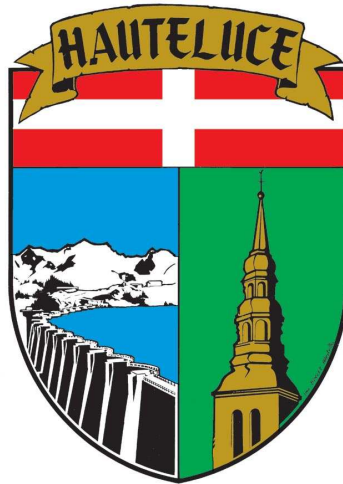


Commune de



CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU

SEANCE du 25 février 2010

Présences au Conseil Municipal

L'an deux mille dix, le 25 février, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Mireille GIORIA, Maire d'HAUTELUCE

Date de la convocation	19 février 2010
Nombre de conseillers municipaux en exercice	14
Nombre de Conseillers municipaux présents	11

Présences

Mmes Mireille GIORIA, Victoire BRAISAZ, Sylvie CAGNARD, Evelyne PROVINSIAL
Messieurs Eric BRAISAZ, Guy BRAISAZ, Patrick CUVEX-COMBAZ, Xavier DESMARETS, Léon GROSSET JANIN,
Franck PICHOL-THIEVEND, Alain VIARD

Absents, Excusés

Messieurs Joël BRAISAZ, Lionel BOCHET, Jean-Pierre SPECIA

Secrétaire de séance :

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil, conformément à l'article L.2121.15 du Code des Communes
Madame Evelyne PROVINSIAL a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Madame le Maire ouvre la séance à 19 heures

Objet

Approbation du compte rendu de la séance du 25 janvier 2010.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à

- *APPROUVER le compte rendu du Conseil Municipal du 25 janvier 2010*

Intervention

1) Madame Victoire BRAISAZ indique que son intervention à propos de la simulation de calcul de la facture « type » de l'eau, permettant de fixer les tarifs de l'eau pour l'année 2010, portait sur le souhait de produire une simulation à partir d'un compteur de 5 m3.

Amendement

Lors des calculs des augmentations à venir des tarifs de l'eau, plusieurs formulations seront proposées, tenant compte de cette proposition.

TRAVAUX

Rénovation Mairie :

La tranche deux a pris du retard, Madame le Maire souligne que la salle du Conseil doit être opérationnelle pour les élections régionales. Un aménagement de l'accueil est envisagé afin de préserver la confidentialité des services poste/mairie.

Des toilettes seront installées à proximité de la salle en rez-de-terre afin de la rendre complètement autonome.

Madame Le Maire confie temporairement la direction de l'assemblée au premier adjoint, étant appelée d'urgence, elle quitte la séance.

Ecomusée

Les travaux de rénovation ont repris, notamment par l'isolation des plafonds et la mise aux normes des installations électriques

Programme de travaux 2010

Les membres de la commission travaux présentent les résolutions prises pour les programmes à engager en 2010. Après discussion sur les priorités, les différents projets envisagés pour les prévisions budgétaires sont approuvés.

Des devis ont été soumis, par une restauratrice agréée par la Direction Régionale des Architectes des Monuments Historiques, pour la conservation et la restauration des sculptures en bois polychrome.

Le montant des devis s'élève à 92 000 € hors frais de location d'échafaudage et hébergement de l'intervenante.

Il est par ailleurs indispensable de traiter la façade, qui présente de nombreuses détériorations dont une fissure conséquente. La DRAC a été sollicitée pour des conseils de mise en œuvre.

Un plan pluriannuel de travaux sera établi. Des renseignements seront pris pour la mise en œuvre d'une souscription publique.

Madame le Maire réintègre la séance et en reprend la direction.

Elle informe le Conseil que le recensement des terrains d'assiette, des biens concédés à EDF est terminé.

Le dossier sera confié à un expert foncier en vu de l'évaluation.

TARIFICATIONS

Les tarifs d'abonnements pour l'utilisation de la micro crèche ont été fixés lors de la séance du 25 janvier dernier. La Caisse d'Allocations Familiales demande à ce qu'un tarif de réduction soit proposé aux familles dont le quotient familial est fort.

Objet

Approbation des minorations de tarifs pour la micro crèche, pour les familles concernées

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à

- *APPROUVER les réductions de tarifs proposées soit*
- *5% de réduction pour les coef 3 et 10% de réduction pour les coef 4*

Adoption

Conseillers présents : 11

Conseillers représentés : 0

Ayant voté pour : 11

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenue : 0

CUMA

L'assemblée prend connaissance de la proposition de la CUMA du Beaufortain, concernant l'enlèvement des fumiers et lisiers. Les Conseillers confirment leur souhait d'apporter cette aide aux agriculteurs.

Objet

Approbation de la prise en charge de la facture de transports des fumiers et lisiers. Cette disposition concerne huit exploitations adhérentes à la CUMA

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à

- *APPROUVER la prise en charge d'une facture s'élevant à 5 603,40 €*

Adoption

Conseillers présents : 11

Conseillers représentés : 0

Ayant voté pour : 11

Ayant voté contre : 0

S'étant abstenue : 0

SUBVENTIONS

Une réunion préalable à la séance du Conseil a permis aux élus de prendre connaissance des dossiers soumis à l'assemblée pour les demandes de subventions, des associations communales et de certaines associations extérieures, d'utilité publique.

Conseil Municipal du 25 février 2010 – Compte rendu

Le Conseil approuve l'attribution des subventions suivantes :

Nom des Associations	Montant Accordé	
ECOLE	5 878	Subvention de fonctionnement
ALZHEIMER SAVOIE	60	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	1 300	
ANCIENS COMBATTANTS HAUTELUCE	300	
ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ECOLE	2 000	
AUTISME SAVOIE	60	
CENTRE REGIONAL LEON BERARD	60	
CLUB DES SPORTS	11 550	
COMICE AGRICOLE	8 500	Des conditions seront soumises à l'attribution de la subvention
COMITE DES FETES	6 000	
HANDISPORT DE SAVOIE	60	
LO VOUET D'HALTELOCE		Une proposition sera soumise à l'Association, hors subvention
LOISIRS ET DECOUVERTES	750	
NAFSEP (sclérose en plaque)	60	
PARENTS D'ELEVES	800	
SYNDICAT DES CHEVAUX	0	
WUJI	300	
TOTAL	37 578	

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Conformément à l'article A 213.1 du Code de l'Urbanisme, trois ventes de biens sont soumises à l'avis de l'Assemblée afin de statuer sur leur intention d'aliénation

Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur les trois ventes.

PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil est informé des conditions de mise à disposition de personnel communal à la commune de Villard sur Doron. Il s'agit

- d'une part de Monsieur BERNARDI Nicolas, qui travaille sur les balisages des sentiers piétons et VTT
- d'autre part des services de police Municipale, dès lors qu'ils interviennent sur le territoire de Villard

Le Conseil approuve la mise en place d'une convention de mise à disposition en vue du remboursement des parts de salaires et charges revenant à chacun.

QUESTIONS DIVERSES

Intervention des services techniques

Les services techniques sont intervenus afin d'aider un car appartenant à la Société Véolia embourbé pour cause de défaut d'équipements « neige ». Madame le Maire rappelle que cet agissement est contraire aux consignes rappelées à plusieurs reprises, les services techniques n'ont pas pour vocation de se substituer aux professionnels. Une facturation de l'intervention, au temps passé par les services et en coût réel, sera adressée à la Sté Véolia. Les membres du Conseil approuvent.

Déclassement chemins

Après avoir pris connaissance des dossiers, les membres du Conseil approuvent :

- Le déclassement d'une section de chemin traversant la propriété de M. Hubert Meilleur « Sous Hauteluze »
- Le déclassement partiel afin de réduire à 70 cm de large, le chemin traversant la propriété de M. Bal-Villet Jean-Baptiste au Lieu dit « Les Pécheurs » en régularisation d'une convention signée avec la municipalité de 1992.

Confie à Madame le Maire d'engager la procédure, la charge de désigner un commissaire enquêteur afin d'ouvrir l'enquête nécessaire aux déclassements.

Local commercial à l'Ormet A

Madame le Maire soumet une demande de mise en location du local vide situé à l'Ormet A.

La Sté Secrets des Alpes souhaite étendre son activité. Le projet présenté à l'Assemblée est approuvé.

Le local sera loué pour trois ans aux conditions suivantes :

- le matériel nécessaire à l'aménagement sera mis sa disposition par la commune et réalisé par le demandeur.
- la location du local est fixée à 250 € par mois avec une remise de 75% la première année, de 50% la deuxième année et de 25% la troisième année.

Association des Maires de France

L'Assemblée Délibérante approuve et soutient la motion proposée par l'Association des Maires de France sur :

- les dispositions du projet de réforme des collectivités qui menacent l'avenir des communes
- les dispositions à prendre afin que la réforme de la taxe professionnelle ne réduise en aucun cas les ressources directes et indirectes des communes

Recensement de la population

Madame le Maire informe que le recensement de la population est terminé.

Elle informe l'Assemblée des difficultés rencontrées par les agents recenseurs auprès de certains habitants, pour obtenir un retour du recensement, voir même un refus catégorique de certains, sous des prétextes divers.

Elle rappelle que c'est le résultat du recensement qui permet le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qui représente un revenu substantiel pour les communes.

Elle rappelle s'il en est besoin que le recensement est obligatoire et regrette l'incivisme de certains.

Demande de réduction de facture

Electricité De France, demande, pour la deuxième année consécutive une réduction conséquente de leur facture de l'eau.

Le Conseil ne peut répondre favorablement, compte tenu qu'EDF avait déjà en 2008 été informée d'une fuite sur la partie de réseau située sur leur domaine privé. Les mesures adéquates n'ayant pas été prises et la commune étant tenue de payer à l'Agence de l'Eau les taxes afférentes au prélèvement de la ressource en eau une nouvelle réduction de facture n'est pas envisageable.

Taxes d'urbanisme

Deux demandes sont soumises pour des annulations des pénalités de retard de paiement des taxes locales d'urbanisme.

Les raisons invoquées par les demandeurs n'étant pas retenues, les membres du Conseil s'opposent à l'annulation des pénalités des TLE concernées

La poste, acheminement de courrier

L'Assemblée est informée de remarques des usagers de la Poste, sur des retards récurrents du courrier.

Il faut en effet savoir, que le courrier au départ d'Hauteluze est actuellement acheminé vers le centre tri d'Albertville, et revient éventuellement vers le Beaufortain si telle est sa destination. Il est donc nécessaire d'oblitérer le courrier au tarif urgent, y compris lorsque le courrier d'Hauteluze est adressé à Hauteluze.

Une telle situation étant très discutable, un effort sera demandé au service courrier de la Poste

AGENDA

- Commission finances le 22 mars à 18 heures
- Réunion du CCAS le 01 avril 2010 à 18 heures

Le prochain conseil Municipal est fixé au 01 avril 2010 à 19 heures (salle de la mairie)

Conseil Municipal du 25 février 2010 – Compte rendu
RECUEIL des ARRETES du SERVICE URBANISME

Type de demande	Numéro	Date	Lieu concerné	Bénéficiaire	Avis
CUB	073-132-09D2082	26/01/2010	Les Pêcheurs	Lagier Estéban	Avis négatif
PC	073-132-09D1023	26/01/2010	La Porra	Daiss Andréas	Retiré
DP	073-132-09D5035	03/02/2010	Les Maisons	Cabinet Girod	Accordé
PC	073-132-09D1027	05/02/2010	Sur le Tovet	Braisaz-Duc Maryse	Accordé
PC	073-132-09D1028	05/02/2010	La Raie	De Pierrefeu Ludovic	Accordé
PC	073-132-09D1030	08/02/2010	La Raie	Marano Bruno	Accordé
DP	073-132-09D5036	10/02/2010	Les Evettes	Maigne Pierre	Accordé
PC	073-132-09D1026	18/02/2010	Les Jorets	Desveaux Pascal	Accordé

ARRETES MUNICIPALES PRIS en Décembre 2009, Janvier et Février 2010

N° d'ordre	Service Emetteur	Date	Objet
2009-12-33	Police municipale	10-12-2009	Interdiction de stationnement sur voirie pour l'organisation de « L'Etoile des saisies » du 26 au 30 mars 2010
2009-12-34	Police municipale	09-12-2009	Règlement de circulation de voirie au Chef-lieu pour organisation « Crèche Vivante » et marché de Noël du 24-12-2009
2009-12-35	Administratifs	14-12-2009	Désignation des personnes habilitées, chargées du déclenchement des avalanches pour la saison d'hiver 2009-2010
2009-12-36	Administratifs	15-12-2009	Autorisation organisation soirée musicale en front de neige « Les Périots »
2009-12-37	Police municipale	15-12-2009	Autorisation de voirie pour l'organisation du marché de Noël Place Berthod
2009-12-38	Police municipale	15-12-2009	Autorisation de voirie pour l'organisation des « spectacles de rue » de 15 et 16/02/2010 et 04/03/2010
2009-12-39	Police municipale	15-12-2009	Autorisation de voirie pour organisation du « Village Animation » du 19/02/2010
2009-12-40	Police Municipale	15-12-2009	Autorisation de stationnement calèche Bochet Eric Saison hiver 2009/2010
2009-12-41	Administratifs	07-12-2009	Sécurité sur les chemins piétons hivernaux
2009-12-42	Police Municipale	29-12-2009	Autorisation d'ouverture exceptionnelle du Refuge de la Croix de Pierre du 18 au 29/01/2010 pour accueil de l'équipe de France du ski de fond
2009-12-43	Administratifs	16-12-2009	Règlement de fonctionnement du marché des commerçants non sédentaires
2010-01-01	Administratifs	05-01-2010	Extension temporaire du PIDA du 13 au 31/01/2010
2010-01-02	Administratifs	05-01-2010	Autorisation de damage exceptionnel du 13 au 29 janvier 2010
2010-01-03	Administratifs	07-01-2010	Réglementation d'accès et ouverture des restaurants d'altitude
2010-02-04	Administratifs	03-02-2010	Déplacement de l'arrêt navettes au « Pont Skieurs »
2010-02-05	Police Municipale	24-02-2010	Interdiction de stationnement pour organisation tournée RMC le 28-02-2010
2010-02-06	Administratifs	24-02-2010	Interdiction stationnement pour organisation du championnat de France des chiens de traîneaux

ETAT CIVIL

Les Naissances

- Le 12 février 2010 à Albertville : Louison SUET
Fille de Cyril SUET et de Virginie BRUCELLE
- Le 22 février à Albertville : Luna AUDINEAU
Fille de Christophe AUDINEAU et de Magali MARONGIU

Madame le Maire et le Conseil Municipal adressent tous leurs vœux de bienvenue aux nouveaux nés.

Les Décès

Le 14 février 2010, décès de Monsieur DEDUC Joanny, Henri, à l'âge de 65 ans

Madame le Maire et le Conseil Municipal transmettent aux proches éprouvés par la perte d'un être cher, leurs sincères condoléances et pensées.